

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apaisement Presqu'île : une concertation prévue pour juin 2022

En lien avec le projet Rive Droite, dont la concertation a été menée en novembre et décembre 2021, la Métropole de Lyon a adopté, le 14 mars, les grands principes de la concertation liée à l'apaisement de la Presqu'île.

Sujet d'envergure pour l'ensemble de la Métropole de Lyon, le projet d'apaisement Presqu'île se pense sur le long terme, avec une perspective de transformation à l'horizon 2030. La vision de ce secteur sera soumise à une concertation qui aura lieu entre juin et octobre 2022.

Mobilités, espaces publics, végétalisation... le projet porte sur plusieurs axes et se donne comme principaux objectifs de :

- conforter la Presqu'île comme quartier à vivre pour tous les âges de la vie,
- végétaliser les espaces publics en prenant en compte l'enjeu d'adaptation au réchauffement climatique,
- rééquilibrer le partage de cet espace aux nouvelles pratiques de mobilité en favorisant l'équilibre piétonnier.

« Après la concertation Rive Droite, la Métropole engage l'apaisement de la Presqu'île, pour un meilleur partage de l'espace public, plus favorable aux piétons, en réduisant la circulation automobile, en végétalisant... L'objectif est de réduire les pollutions et le risque des chaleurs estivales, tout en améliorant le cadre de vie et les espaces publics pour les familles, les actifs, les visiteurs et commerçants ; pour un cœur de Métropole dynamique et agréable à vivre. Les habitants du secteur, et globalement les grandes Lyonnaises et grands Lyonnais seront invités à participer à la réflexion, exprimer leurs attentes et imaginer la Presqu'île de demain. » Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

« Avec le lancement de la concertation pour l'apaisement de la Presqu'île, c'est un projet phare pour Lyon et sa métropole qui démarre. La Presqu'île, centre historique de Lyon entre Saône et Rhône, est un lieu majestueux et emblématique. Sa transformation est un acte fort, qui va venir améliorer à la fois l'expérience des usagers et le cadre vie de ses habitants. C'est un défi ambitieux, qui va nous permettre de magnifier des espaces et des lieux patrimoniaux, tout en les adaptant au réchauffement climatique, en apportant de la végétalisation et de la fraîcheur, et en redonnant toute leur place aux piétons. » Grégory Doucet, Maire de Lyon.

Au total, 10 millions d'euros ont été prévus au PPI pour ce projet, dont les premières interventions auront lieu en 2023.

800 000 € seront débloqués cette année pour conduire les études préalables (la Métropole de Lyon mène actuellement des études de circulation sur la Presqu'île) et mener des expérimentations à l'issue de la concertation.

Le calendrier précis, ainsi que les modalités détaillées de dialogue public, seront précisés avant l'ouverture de la concertation.

Des réunions publiques seront programmées et les dossiers seront consultables en mairies d'arrondissements, à l'hôtel de la Métropole de Lyon et sur le site jeparticipe.grandlyon.com.

Service presse Métropole de Lyon

Amandine Mollier – amollier@grandlyon.com

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

www.grandlyon.com/presse